



THERMOSTOP INC., 3775 Losch, Longueuil, Québec, Canada, J3Y 5T7, Tél. : (450) 678-8666, Fax. : (450) 678-7765

**DEVIS NORMALISÉ**  
**ARMORFLEX™**  
Section 08 34 13 Portes frigorifiques

**PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS**

**1.1. Travaux connexes :**

- Cadres de porte en acier (plaques, cornières et profilés), section 05500
- Alimentation en énergie électrique, division 16
- Charpente d'acier, division 5

**1.2. Critères de calcul :**

- La porte est conçue pour résister aux températures de -30°C à +49°C (-22°F à 120°F)

**1.3. Dessins d'atelier :** Fournir les dessins d'atelier en conformité avec les plans et devis, pour approbation. L'entrepreneur vérifiera les dimensions de chantier avant de débiter la fabrication des portes et coordonnera ses travaux avec les autres corps de métier, le tout à la satisfaction du surveillant de chantier.

**1.4. Fiches d'entretien :** Fournir les instructions nécessaires au bon fonctionnement et à l'entretien des pièces de quincaillerie des portes, et les joindre au manuel d'exploitation et d'entretien, tel que prescrit dans la section 01300.

**1.5. Garantie :** Les portes Armorflex sont garanties pour une période d'une (1) année à compter de la date de livraison, contre tout défaut de matériau et de fabrication.

**PARTIE 2 – PRODUITS**

**2.1. Matériaux**

- Tissu de polyester extra- robuste résistant à l'impact, approuvé par la FDA
- Mousse à cellules fermées résistante à l'eau
- Embouts de polyvinylchloride résistants à l'impact

**2.2. Produit de référence :** Glace-Guard **Armorflex** III ou Glace-Guard **Armorflex** IV tel que fabriquée par **THERMOSTOP INC.**, 3775 boul. Losch, Longueuil, Québec, J3Y 5T7, Tél.: 450-678-8666, Téléc.: 450-678-7765, [www.thermostop.com](http://www.thermostop.com)

**2.3. Dimensions :**

<u>Quantité</u>	<u>Dimensions</u> (L x H)	<u>Dégagements latéraux</u>
-----------------	------------------------------	-----------------------------

**2.4. Plage de températures :**

Réfrigérateur : 4°C & plus / 38°F & plus  
 Congélateur : -30°C @ 2°C / -22°F @ 36°F

**2.5. Dimensions :**

Jusqu'à 10'00''L. x 16'0''H. (3048mm L. x 4877mm H.)

**2.6. Épaisseur et valeur isolante :**

Devis normalisé: Armorflex™



THERMOSTOP INC., 3775 Losch, Longueuil, Québec, Canada, J3Y 5T7, Tél. : (450) 678-8666, Fax. : (450) 678-7765

3" (R-24) ou 4" (R-32)

- 2.7. Procédé de fabrication :** Les revêtements extérieur et intérieur sont d'un tissu de polyester extra-résistant approuvé par la FDA. Le noyau est d'une mousse flexible à cellules fermées. Pour éliminer toute possibilité de moisissure, aucune composante de bois n'est utilisée dans la construction des panneaux.
- 2.8. Isolation :** Les panneaux sont isolés de mousse de cellules fermées. La densité minimum est de 2.3 lbs/pi<sup>3</sup>. Le rendement en isolation est équivalent à R-3 par pouce (25,4 mm) d'épaisseur d'isolant, soit R-12 pour un panneau de 4" (102 mm).
- 2.9. Tôles et finis**  
Un tissu de polyester ultra-robuste, résistant à l'impact et approuvé par la FDA. Le tissu est d'une épaisseur de 2mm. Couleur orange.
- 2.10. Simple ou double :** La porte peut être simple ou double (bi-parting). L'encadrement de la porte est fait de profilés de polyvinylchloride extra-robuste résistants à l'impact.
- 2.11. Encadrement de surface et encadrement d'appui (en option):** L'encadrement de surface et celui d'appui (offert en option) vertical et horizontal, en contreplaqué 3/4" double épaisseur à l'épreuve de l'eau, recouvert d'une tôle d'acier galvanisé blanc.
- 2.12. Câble chauffant (en option) :** Pour l'option congélateur, l'encadrement et les panneaux de la porte sont équipés de câbles chauffants sur les quatre cotés pour prévenir l'accumulation de glace ou de givre et pour éviter le besoin d'un seuil chauffant.
- 2.13. Vitrage (en option) :** Fenêtre de verre thermo ou d'acrylique 12'' x 24'' (305mm x 610mm). Fenêtre de vitre thermo chauffante, offerte en option.
- 2.14. Coupe-froid :** Coupe-froid de haute qualité en PVC flexible pour l'encadrement et les panneaux de la porte.
- 2.15. Quincaillerie :** La quincaillerie comprend un système de rail double muni de système de chariot montés sur roulettes. Le système de chariot stabilise le déplacement des panneaux à haute vitesse et est équipé de roulettes extra-robustes pour un usage intensif. Le système de rail est incliné des extrémités vers le centre pour assurer une fermeture étanche et pour réduire l'usure des coupe-froid. Toutes les composants sont d'aluminium ou d'acier galvanisé, ou sont traités au zinc pour les champs d'application alimentaires.
- 2.16. Quincaillerie spécialement conçue pour céder à l'impact :** Les panneaux sont reliés aux systèmes de chariot sur roulettes par des systèmes d'attache basculantes afin de permettre à la porte de céder à l'impact. Un système de guidage assure un déplacement précis des panneaux à haute vitesse et permet à ceux-ci de basculer du mur sous l'impact.



THERMOSTOP INC., 3775 Losch, Longueuil, Québec, Canada, J3Y 5T7, Tél. : (450) 678-8666, Fax. : (450) 678-7765

### **2.17. Moteur (en option)**

- Servomoteur sans balais
- Vitesse du moteur : jusqu'à 48'' (1220mm) par seconde à l'ouverture, 24'' (610mm) par seconde à la fermeture
- Dimensions : 11'' x 4 1/4'' x 4 1/4''
- Système de contrôle à circuit fermé permettant des mouvements précis avec changement de charge
- Option de sélection de voltage, mono ou triphasé : 115, 208, 230, 460 ou 575VAC
- Programmable pour détection d'obstruction
- Compteur de cycles
- Écran ACL affichant l'état du système et programmation par touches numériques
- Embayage électronique programmable
- Protection par verrouillage électronique automatique de la porte
- Résistance à la corrosion

## **PARTIE 3 - INSTALLATION**

- 3.1 La porte ARMORFLEX sera installée de niveau, d'équerre, selon les instructions du fabricant, par une main d'œuvre qualifiée, le tout selon les règles de l'art.
- 3.2 L'entrepreneur coordonnera et s'assurera d'avoir la main-d'œuvre et les équipements requis pour effectuer la réception des marchandises au chantier.
- 3.3 L'entrepreneur possèdera tous les permis requis selon les règlements en vigueur pour l'exécution de tels travaux.
- 3.4 Nettoyer le chantier des rebuts et/ou des matériaux non-requis au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- 3.5 Effectuer la correction des déficiences de façon diligente, le tout à la satisfaction du surveillant de chantier.